

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°69-2024

Date de convocation :
17/06/2024

Date d'affichage :
01/07/2024

Nombre de conseillers en
exercices : 10

Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 07

Nombre de pouvoirs : 02

Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

Objet :
Demande de subvention
« Soutien aux
équipements sportifs »
auprès du Conseil
Départemental de la
Somme

Certifié exécutoire
compte tenu de :
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à 18h02, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : Mme SINOQUET Valérie, M. VAN LAECKEN Patrick, M. LEGRIS Cyril et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre.

Étaient absents excusés :

M. BOULET Bernard ; Mme MEULIN Maryline (*donne pouvoir à M. VAN LAECKEN Patrick*) ; M. LEULIER Jean-Paul (*donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre*).

Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre est désignée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION « SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

Équipements sportifs	Montant HT
Fourniture et pose d'un AGRES – DIPS SIMPLE (RENOV'SPORT)	1 150,00 €
Fourniture et pose d'un AGRES – ESPALIER (RENOV'SPORT)	1 450,00 €
Fourniture et pose d'un AGRES – VELO ELLIPTIQUE (RENOV'SPORT)	2 280,00 €
Fourniture et pose d'un AGRES – ECHELLE DE RYTHME (RENOV'SPORT)	890,00 €
BOULODROME 1 – Crouy-Saint-Pierre (TTP BELLIN)	1 872,00 €
BOULODROME 2 – Saint-Pierre-à-Gouy (TTP BELLIN)	2 808,00 €
Fourniture et pose d'un panneau d'accueil (RENOV'SPORT)	360,00 €
Fourniture d'un Jeu à ressort (RENOV'SPORT) – Saint-Pierre-à-Gouy	1 000,00 €

TOTAL HT	11 810,00 €
----------	--------------------

Subvention : « Soutien aux équipements sportifs » Conseil départemental de la Somme	40,00%	4 724,00 €
---	---------------	------------

Reste à charge à la commune	HT	7 086,00€
	TVA	2 362,00 €
	Total	9 448,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le plan de financement présenté par Monsieur le Maire ;
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention « Soutien aux équipements sportifs » auprès du Conseil Départemental de la Somme ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis correspondants ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET

